

Vénissieux, le 9 mars 2006

## LETTRE OUVERTE

à

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
5, avenue Marcel Houël  
69200 – VENISSIEUX

### Y'EN A MARRE DU MEPRIS DE LA DIRECTION GENERALE

### RAS LE BOL DES "COUPS DE BATONS" SANS CESSÉ ASSENES

Monsieur le Maire,

Malgré vos propos se voulant rassurants lors de notre rencontre du 21 octobre 2005, considérant l'organisation syndicale comme le troisième pouvoir de notre collectivité, **la réalité est tout autre !**

Ce que subissent quotidiennement les salariés sur leurs lieux de travail, ce sont les remises en cause des « **US ET COUTUMES** » que vous nous aviez pourtant garanti de préserver et les **AVANTAGES ACQUIS** qui fondent comme neige au soleil.

Il y a dans cette « maison Mairie » des pratiques qui vont à l'inverse de votre discours politique et à contrario de vos convictions de gauche.

En effet, comment pouvez-vous admettre que le 7 mars dernier, le personnel se met en grève pour le retrait du C.P.E., donc, contre la précarité, et c'est pourtant ce qui se fait chez nous en remplaçant les agents grévistes par des vacataires, est-ce cohérent ?

Les retenues de ces mêmes jours de grève étant prélevées en totalité, alors qu'un accord prévoit les retenues par demi-journée. De même pour les actions locales où aucune négociation n'a été ouverte.

.../...

Que dire des perpétuels coups portés dans le fonctionnement des instances paritaires, où les élus du personnel sont considérés comme de véritable « fantoches » ?

La stricte application minimale des textes en vigueur, voir même dans certains cas, en dessous de la reconnaissance statutaire.

La révision du règlement sur l'application des congés annuels est aussi une remise en cause grave de nos acquis et a sanctionné sévèrement le système social tel qu'il a toujours existé.

Nous vous interpellons, monsieur le Maire, et faisons appel à votre autorité suprême pour mettre un « coup de frein » efficace et réel sur ces pratiques qui déstabilisent et affaiblissent complètement notre service public.

C'est vrai que notre Direction Générale entend gérer notre collectivité comme une entreprise (propos du Directeur Général des Services au CTP le 9.02.06) et que, de ce fait, elle est soumise à la rigueur et à l'austérité, par l'application de méthodes patronales.

Nous sollicitons une rencontre avec vous, Monsieur le Maire, dans les meilleurs délais, afin d'aborder tous ces sujets de vive voix, vous pourriez aussi nous confirmer ou infirmer le triste constat de cette politique rétrograde à l'encontre de votre personnel.

Dans l'attente,

Nous vous présentons, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour l'UGICT-CGT

Pour la CGT

Denis GUILLET

Alain DEVERS